



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°08 du 25 mai 2022



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02.31.46.96.53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Comme la semaine dernière, suite aux pluies orageuses de ce début et milieu de semaine, il est annoncé un retour de conditions anticycloniques jusqu'au week-end. Puis, un temps instable est de nouveau prévu pour le début de la semaine prochaine.

Quel que soit le secteur, les observations et les mises en place des pièges se font au fur à mesure des implantations/semis et débâchages des cultures.

L'essentiel de la semaine

- Tous les jeunes Allium** : le vol de la mouche mineuse du poireau se termine.
- Oignon** : bon état sanitaire des oignons secs.
- Poireau** : bon état sanitaire.
- Chou, salade, céleri, carotte** : présence de pucerons.

Table des matières

Tous les Alliums :	2
OIGNON :	2
POIREAU :	3
SALADE : laitues diverses et frisées	4
CHOU et NAVET:	6
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	8
ENQUETE : Souchet comestible NORMANDIE	11
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent ».....	11

BSV Pomme de terre

Retrouvez les informations de notre région :



Pomme de terre

Normandie

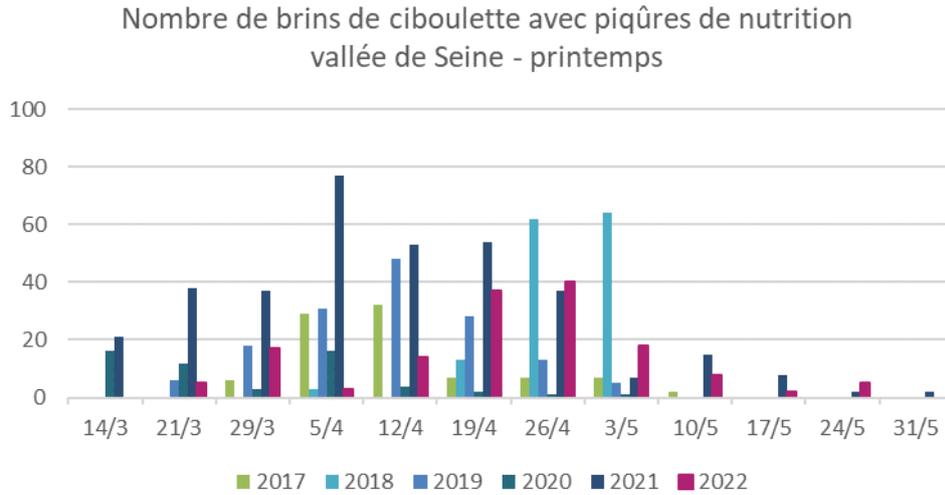
<https://fredon.fr/normandie/index.php/publications/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-pomme-de-terre>



Tous les Alliums :

Mouche mineuse du poireau *Phytomyza gymnostoma* :

Le nombre de piqûres reste faible.



A cette période, les dégâts sur les jeunes plantules d'*Allium* se traduisent par la perte de plantules, leur affaiblissement et leur déformation.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol. Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos_ctifl/infos319/319p39p45.pdf

Evolution du risque : le vol de cette mouche se termine. Le risque de nouvelles infestations est quasi nul. Les adultes issus de ces pontes de printemps seront à surveiller à partir de fin août – début septembre.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	4 parcelles de semis et 1 de bulbilles	
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	De 3 à 7 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Globalement bon état sanitaire des parcelles d'oignons secs.

Mildiou :

Cette maladie s'est propagée à plusieurs séries d'oignons botte de la parcelle située en vallée de Seine.

Prophylaxie :

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent pour les séries d'oignons bottes à proximité de celles atteintes.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	3 parcelles plantées 2 pépinières	De 2 à 4 feuilles en pépinière et reprise pour les jeunes plants
	Créances	3 pépinières dont 1 en AB 2 parcelles plantées	
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	
	Val de Saire	6 parcelles plantées	
14	Nord Caen	1 parcelle	
76-27		2 parcelles	

**PROPHYLAXIE ET METHODES ALTERNATIVES EN PRODUCTION DE POIREAU :**

https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/512_Fichiers-communs/documents/BSV/Notes_techniques/BSV_MARAICHAGE_HS_Fiche_Prophylaxie_Poireau_2021.pdf

Thrips :Observations :

Malgré les averses, des thrips adultes et larves ont été observés :

- Côte ouest du Cotentin : dans trois pépinières sur 8 à 36% des plantules et dans une parcelle plantée sur 4% des plants.
- Val de Saire : dans deux parcelles sur 8 à 12% des plants.
- MSM, Seine-Maritime et Calvados : pas de thrips observé.



En Seine-Maritime, présence de coccinelles adultes et larves dans la parcelle. Les coccinelles se nourrissent essentiellement de pucerons. A l'occasion, quand les pucerons se font rares, elles peuvent aussi consommer d'autres insectes dont les thrips.

Relevé des pièges :

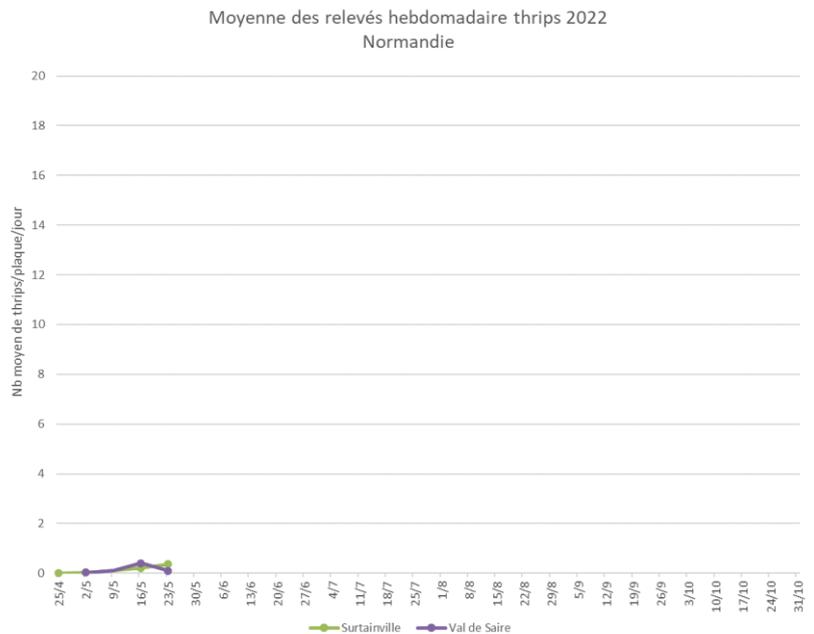
Les captures sont toujours très faibles dans le nord Cotentin.

Evolution du risque : les captures sont très faibles. La présence de thrips est également faible à nulle dans les parcelles.

Cependant, les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine sont favorables aux thrips, **observez** régulièrement vos pépinières.

Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.



Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>			Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>		
	Sem 18	Sem 20	Sem 21	Sem 18	Sem 20	Sem 21
Surtainville	0	/	2	0	0	0,5
Val de Saire	0	1,5	7,5	0	0	0,75
Créances	5,5	0,4	7,8	0,5	0,07	1,6

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : Quel que soit le secteur, l'activité des mouches des semis est en augmentation. Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ces secteurs notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont favorables.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	5 parcelles	De jeunes plants à proche récolte
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	1 parcelle	
	Lingreville	1 parcelle en AB	
	Val de Saire	3 parcelles	
76 et 27		3 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron :

Comme la semaine dernière, ce sont essentiellement des pucerons ailés qui sont observés.

- MSM. : 1 parcelle sur 16% des plants.
- Créances : 1 parcelle sur 20% des plants.
- Lingreville : 1 parcelle sur 24% des plantules.
- Calvados : 4 parcelles sur 4 à 80% des laitues.

Des colonies (*Nasonovia ribis-nigri*) sont présentes en vallée de Seine dans une parcelle sur 80% des laitues. Au nord de Caen, de petites colonies de pucerons verts sont notées dans une parcelle de laitues 'iceberg' sur 36% des plantes.

Des larves, des pupes et des pontes de coccinelles sont également observées dans certaines parcelles.

Pupe (A-L Preterre CA 76) et larve

Pupe de coccinelle : stade immobile entre le stade larve et le stade adulte

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

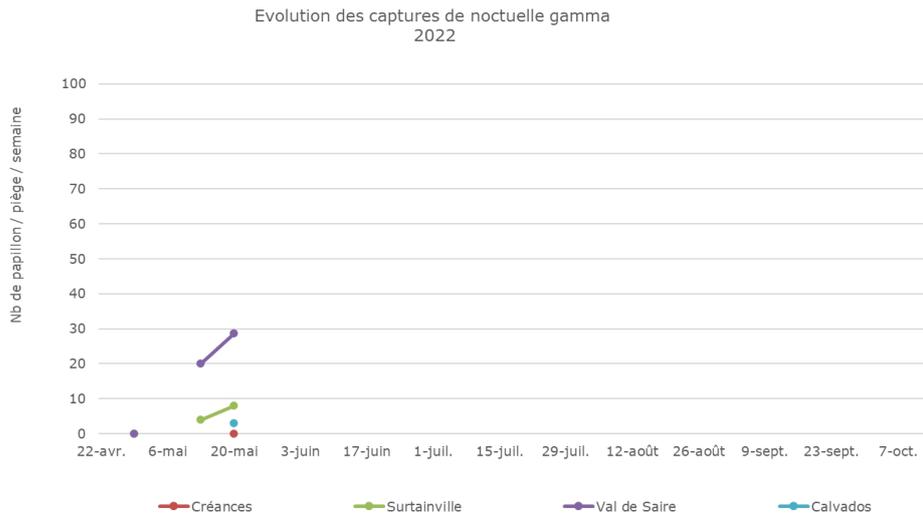
Actuellement, la pression est **faible**, ponctuellement moyenne sur certaines parcelles avec colonies car les conditions climatiques sont favorables. Observez attentivement vos parcelles car les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :Observations :

Aucune ponte et aucune chenille n'ont été observées dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Augmentation des captures dans le val de Saire.

Evolution du risque :

Pas de chenille, pas de ponte dans les parcelles du réseau. Observez régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles notamment sur le secteur du Val de Saire où l'activité des papillons est en augmentation. Le risque reste faible.

Thrips :

Comme la semaine dernière, des thrips ainsi que des piqûres ont été observés dans trois parcelles de laitue du Calvados sur 8 à 100% des plants de certaines séries.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine sont favorables à leur développement. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Pas de tache observée cette semaine.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses. Attention toutefois aux stades proches de la récolte.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord Caen	2 parcelles cabus et Milan	
50	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	De jeunes plants à 10 feuilles
	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	



QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CHOU :

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Brocoli%2520%2526%2520Chou-fleur.pdf

Mouche du chou :

Des dégâts de mouche du chou sont observés dans une parcelle de navet non bâchée du val de Saire sur 8% des plantes.

Relevé des pièges :

Les captures sont quasi nulles.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 20	Semaine 21
Surtainville_chou	0	0	0
Surtainville_navet	-	-	0
Val de Saire_chou	0	0	0
Val de Saire_navet	-	-	0,33

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

De faibles captures sont enregistrées dans le val de Saire en parcelle de navet. Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (ailés et colonies) est constatée

- dans deux parcelles du Calvados sur 10 à 100% des plants
- dans quatre parcelles du nord Cotentin sur 4 à 40% des plants.

Evolution du risque :

En l'absence de colonies, la pression est **faible** car ces pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer sur la culture. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Jeunes feuilles recouvertes par pucerons



Altise :

Des altises sont toujours présentes dans une parcelle de cabus dans le Calvados sur 80% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Éliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette fin de semaine sont favorables au développement de ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Pigeon :

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et le val de Saire.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	Persil	1 parcelle	Jeunes plants pour les céleris et persil et cotylédons à 6 feuilles pour les carottes.
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		1 parcelle	
50	Surtainville	Céleri rave	1 parcelle en AB	
50	Mont saint Michel		3 parcelles	
76			1 parcelle	
50	Val de Saire	Céleri branche	2 parcelles	
50	Mont Saint Michel	Carotte	3 parcelles	

**QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR LE CELERI-BRANCHE ET LE CELERI-RAVE :**

<https://ecophytopic.fr/sites/default/files/2020-04/UNILET-Mesures-pr%C3%A9ventives-C%C3%A9leris.pdf>

**QUELQUES RECOMMANDATIONS PROPHYLACTIQUES SUR CAROTTE :**

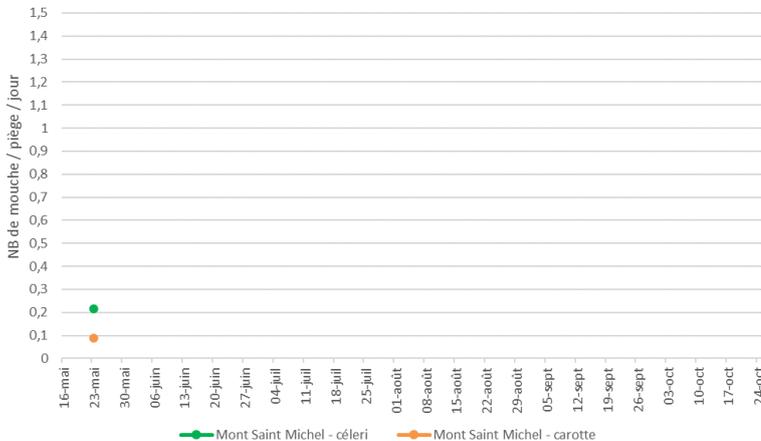
https://ecophytopic.fr/sites/default/files/upload-documents-entity-import-csv/UNILET_Mesures%2520pr%25C3%25A9ventives%2520Carotte_1.pdf

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

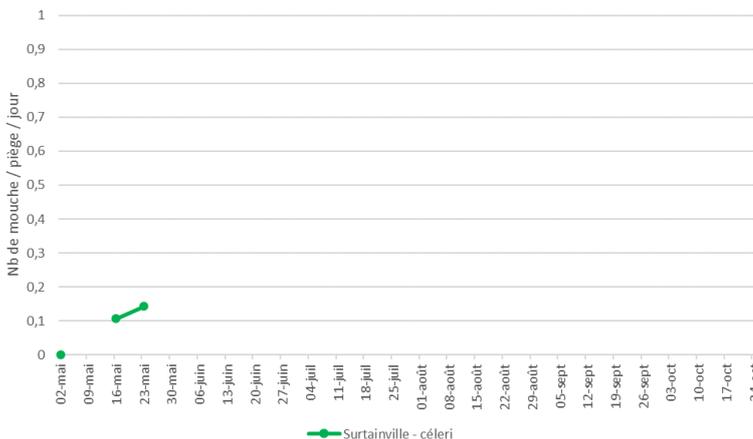
Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2022



Suite à la mise en place des pièges la semaine dernière, les premières captures sont enregistrées dans les parcelles du réseau.

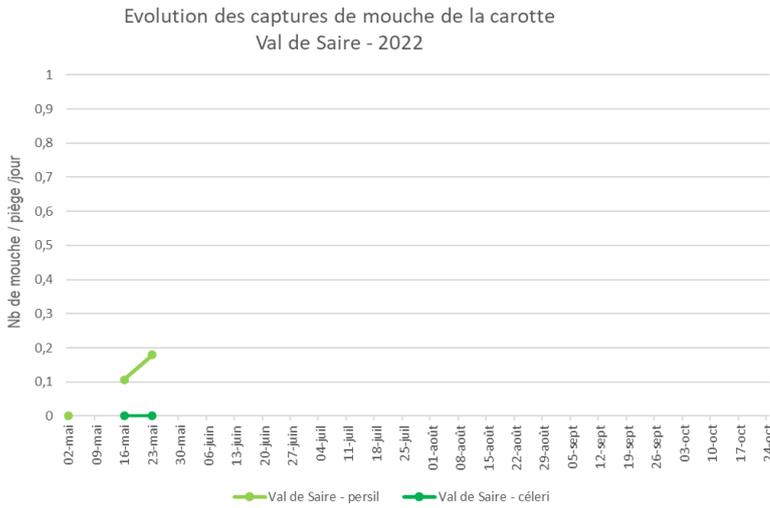
- Secteur Surtainville :

Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



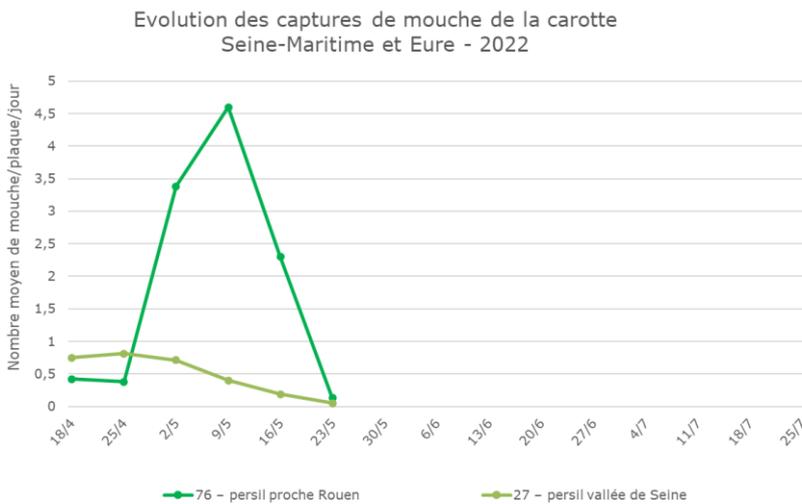
Les captures sont en légère progression.

- Secteur Val de Saire :



Les captures sont en progression dans la parcelle de persil.

- Secteur Seine-Maritime/Eure :



Pour ces secteurs, le premier pic de vol semble se terminer.

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Les captures sont quasi-nulles dans les parcelles de persil de l'ex-Haute-Normandie, le premier vol se termine. Evolution à suivre pour les autres secteurs où une activité est enregistrée.

Adultes de mouche de la carotte sur plaque engluée (A.L. Preterre CA 76)
 Eléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.



Mouche du céleri :Observations :

Des galeries sont observées dans une parcelle de céleri rave en Seine-Maritime sur 100% des plants et sur céleris branche dans le val de Saire sur 12 à 28% des plantes.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri ont été enregistrées dans tous les secteurs.



Galerie sur feuillage et adulte de mouche du céleri (A-L Preterre CA 76)

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron :

Des pucerons sont observés et signalés en parcelles de céleris et de carottes au Mont Saint Michel et en parcelles de céleris dans le nord Cotentin.



Des coccinelles adultes sont observées au Mont Saint Michel dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branché et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonie et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

ENQUETE : Souchet comestible NORMANDIE

Cette enquête est menée par FREDON Normandie en partenariat avec le SILEBAN et le CTIFL dans le cadre du projet IDEAL "Informer, Diagnostiquer et Enrayer la multiplication des cyperAcées invasives en cultures Légumières normandes"

L'objectif de cette enquête est d'obtenir une image sur la **situation de l'infestation** sur tout le territoire normand ainsi que sur la **connaissance** ou non de cette adventice.

Même si vous n'avez pas de souchet comestible sur votre secteur, ou si vous le connaissez peu ou pas, **il faut participer** afin d'obtenir une image réaliste de la situation dans notre région.

Lien vers l'enquête producteurs <https://forms.office.com/r/aUZUKx9GjC>

Lien vers l'enquête technicien <https://forms.office.com/r/HK9YrYPnzu>

Temps de réponse approximatif : max. 15 minutes.

L'enquête est anonyme, et les résultats collectés seront utilisés dans le cadre du projet IDEAL. <https://fredon.fr/normandie/nos-missions/programme-ideal>



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.